

Examen 9 corps de véhicules aériens (branche 5) socles de compétences connaissances professionnelles	
<b>1. Transport aérien - généralités</b>	
1	Pouvoir expliquer quels sont les différents véhicules aériens.
2	Pouvoir expliquer les conventions de Chicago et de Montréal.
3	Pouvoir expliquer le règlement UE785/2004.
4	Pouvoir donner des explications sur les différentes responsabilités qui doivent être couvertes conformément au règlement UE785/2004.
5	Expliquer ce qu'est l'IATA et quelle est sa fonction.
6	Avoir des notions sur l'organisation de l'aviation (Immatriculation et licences , slots, règles de l'air et procédures ...)
<b>2. Assurance corps</b>	
7	Pouvoir expliquer les assurances corps.
8	Pouvoir donner des explications sur les assurances corps complémentaires (loss of use, hull deductible).
9	Connaître les tâches principales de European Aviation Safety Agency (AESA)